



Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca

R. C. Casa. 2 215 I.F. 02 220 308

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société « **LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS** », société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI, le :

Jeudi 20 mai 2010 à 10 heures

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions contenues dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
8. Renouvellement des mandats de deux Administrateurs ;

PROJET DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **43.184.956,87** dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **43.184.956,87** dirhams, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH) : 43 184 956,87

Dotation à la Réserve Légale (DH) : 2 159 247,84

Solde (DH) : **41 025 709,03**

Report à nouveau antérieur : 8 381 481,27

Bénéfice distribuable (DH) : **49 407 190,30**

Dividendes (DH) : 29 700 000,00

Le reste (DH) : **19 707 190,30**

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **15,00 dirhams** par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à partir du **12 août 2010**.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95, approuve les opérations et les conventions qui sont mentionnées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de de dirhams.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

9. Désignation d'un nouvel administrateur ;
10. Emission d'un emprunt obligataire ;
11. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle qu'amendée par la loi 20-05.

Conformément à l'article 121 de la Loi 17-95, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de **Madame Miriem BENSALAH épouse CHAQROUN** et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de **Moulay Amine EL ALAOUI** et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, faisant sienne la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer **Monsieur Abdeltif TAHIRI** en qualité d'Administrateur et ce, pour une durée de **Six (6) ans**, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Abdeltif TAHIRI déclare accepter sa nomination à ces fonctions.

Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, constatant que la Société remplit les conditions légales requises pour émettre des obligations, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'obligations ordinaires pour un montant maximum de **350 Millions de dirhams**. Cette autorisation est conférée pour un délai de 5 ans à partir de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de :

- procéder à l'émission d'obligations et d'en arrêter les modalités, notamment la ou les dates d'émission, le montant, le nombre et les caractéristiques des obligations, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe ou variable, leur date de jouissance, leur prix de remboursement fixe ou variable, la durée et les modalités d'amortissement ;
- accomplir toutes les formalités légales en la matière ;
- établir la note d'information requise et faire toutes déclarations ;
- effectuer les publicités nécessaires et recueillir les souscriptions ;
- d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire et utile en vue de parfaire l'émission et la souscription des obligations.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILAN ACTIF				
	31 décembre 09			31 décembre 08
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	28 630 801,97	21 568 615,19	7 262 186,78	7 646 487,73
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir	28 630 801,97	21 568 615,19	7 262 186,78	7 646 487,73
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	6 462 497,71	1 243 327,85	5 219 169,86	5 523 044,39
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 462 497,71	1 243 327,85	5 219 169,86	5 523 044,39
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (C)	1 446 952 491,07	712 534 760,93	734 417 730,14	697 326 456,32
Terrains	34 892 173,82	-	34 892 173,82	34 892 173,82
Constructions	234 386 999,32	82 952 380,13	151 434 619,19	123 813 561,60
Installations techniques, matériel et outillage	1 088 978 735,86	408 190 339,20	680 788 416,66	486 425 185,70
Matériel de transport	13 825 915,34	10 107 484,07	3 718 431,27	4 518 292,50
Mobilier de bureau, aménagements divers	19 940 103,31	11 284 557,23	8 655 546,08	9 248 974,66
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	75 528 643,42	-	75 528 643,42	38 428 268,24
Immobilisations financières (D)	1 536 444,05	-	1 536 444,05	1 570 064,05
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	1 536 444,05	-	1 536 444,05	1 570 064,05
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Ecart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL (A+B+C+D+E)	1 483 982 234,80	735 146 703,97	748 435 530,83	712 066 052,49
Stocks (F)	139 529 257,20	2 127 499,00	137 401 758,20	173 231 771,45
Marchandises	79 416,20	-	79 416,20	98 345,45
Matières et fournitures consommables	113 930 295,00	2 127 499,00	111 802 796,00	146 050 990,44
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et résiduels	-	-	-	-
Produits finis	25 519 546,00	-	25 519 546,00	27 088 835,56
Créances de l'actif circulant (G)	391 096 626,98	24 425 515,49	366 670 511,49	473 203 560,88
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	11 571 277,17	-	11 571 277,17	53 480 429,12
Clients et comptes rattachés	257 089 520,53	24 425 515,49	233 164 005,04	248 530 456,02
Personnel	2 982 798,04	-	2 982 798,04	3 621 128,27
Etat	52 441 623,28	-	52 441 623,28	86 972 864,38
Comptes d'associés	-	-	-	-
Autres débiteurs	60 568 809,63	-	60 568 809,63	71 130 618,37
Comptes de régularisation actif	5 961 997,43	-	5 961 997,43	9 468 064,72
Titres et valeurs de placement (H)	58 000,00	-	58 000,00	58 000,00
Ecart de conversion-Actif (I)	463 247,37	-	463 247,37	417 700,40
TOTAL II (F+G+H+I)	528 146 531,95	26 553 014,49	501 593 517,46	646 913 082,75
Chèques et valeurs à encaisser	12 137 467,04	-	12 137 467,04	9 516 760,01
Banques, T.G. et C.C.P.	36 011 325,27	-	36 011 325,27	7 758 289,88
Caisses, Régies d'avances et accredités	1 280 516,12	-	1 280 516,12	2 297 068,00
TOTAL III	49 429 498,43	-	49 429 498,43	19 572 063,89
TOTAL GENERAL	2 064 158 246,78	761 699 718,46	1 302 458 548,32	1 378 551 145,11

BILAN PASSIF			
	31 décembre 09		31 décembre 08
Fonds propres			
Capital social ou personnel (1)	198 000 000,00		198 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé dont versé ...			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000,00		166 980 000,00
Ecart de réévaluation	8 431 696,11		6 932 737,82
Autres réserves	37 687 000,00		37 687 000,00
Report à nouveau (2)	8 381 481,27		1 681 273,63
Résultat net de l'exercice (2)			
Total des capitaux propres (A)	462 665 134,25		441 260 177,37
Capitaux propres assimilés	(B)	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Dettes de financement	(C)	205 602 058,52	107 198 785,27
Emprunts obligataires	-	-	-
Autres dettes de financement	205 602 058,52		107 198 785,27
Provisions durables pour risques et charges	(D)	-	-
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
Ecart de conversion - Passif	(E)	-	-
Augmentation de créances immobilisées	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	668 267 192,77		548 458 962,64
Dettes du passif circulant	(F)	300 460 384,63	427 876 329,29
Fournisseurs et comptes rattachés	164 499 664,01		254 518 292,51
Clients créditeurs, avances et acomptes	21 864 634,44		20 978 612,96
Personnel	577 383,36		1 359 286,60
Organismes sociaux	6 784 483,94		6 246 065,68
Etat	98 938 243,32		138 114 174,05
Comptes d'associés	1 415 209,69		1 415 209,65
Autres créanciers	-	-	-
Comptes de régularisation - passif	6 380 365,87		5 244 677,84
Autres provisions pour risques et charges	463 247,37		417 700,40
Ecart de conversion Passif (éléments circulants)	(H)	38 799,36	3 093 392,69
TOTAL II (F + G + H)	300 962 431,36		431 387 422,38
TRESORERIE PASSIF			
Crédits d'escompte	56 282 669,22		76 440 274,55
Crédits de trésorerie	-		40 000 000,00
Banques de régularisation	276 946 252,97		282 264 489,54
TOTAL III	333 228 922,19		398 704 764,09
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 302 458 548,32		1 378 551 149,11

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET C HARGES (HT)					
Exercice du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2009					
	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice (1)	Consommant les exercices précédents (2)		
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation				
	Ventes de marchandises (en l'état)	563 962,73	-	563 962,73	462 355,04
	Ventes de biens et services produits	1 145 430 427,70	-	1 145 430 427,70	1 139 710 318,92
	Chiffres d'affaires	1 145 430 427,70	-	1 145 430 427,70	1 140 172 573,96
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	7 057 439,17
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subventions d'exploitation	25 200 388,00	-	25 200 388,00	-
	Autres produits d'exploitation	16 171 641,61	-	16 171 641,61	47 402 574,37
	Reprises financières : transferts de charges	-	-	-	-
	TOTAL I	1 185 431 506,98	-	1 185 431 506,98	1 184 853 087,50
FINANCIERE	II Charges d'exploitation				
	Achats revendus (2) de marchandises	1 088 400,40	-	1 088 400,40	232 230,00
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	303 088 075,25	-	303 088 075,25	553 787 126,86
	Autres charges externes	258 521 856,44	2 705 770,04	261 227 626,48	279 391 040,89
	Impôts et taxes	96 864 554,31	-	96 864 554,31	93 900 500,48
	Charges de personnel	105 194 956,16	-	105 194 956,16	96 157 633,98
	Autres charges d'exploitation	1 250 000,04	-	1 250 000,04	1 250 161,43
	Dotation d'exploitation	136 634 498,31	-	136 634 498,31	111 588 163,53
	TOTAL II	1 092 242 580,91	2 705 770,04	1 094 948 350,95	1 128 307 478,17
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	93 172 867,04	- 2 705 770,04	90 487 087,00	66 545 526,33
FINANCIERE	IV Produits financiers				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Gains de change	4 005 067,68	-	4 005 067,68	4 970 492,55
	Intérêts et autres produits financiers	-	-	-	-
	Reprises financières : transferts de charges	417 700,40	-	417 700,40	657 590,00
	TOTAL IV	4 422 768,08	-	4 422 768,08	5 628 282,55
	V Charges financières				
	Charges d'intérêts	26 581 878,36	-	26 581 878,36	18 577 520,48
	Pertes de change	2 752 724,83	-	2 752 724,83	9 773 853,35
	Autres charges financières	-	-	-	-
	Dotation financière	463 247,37	-	463 247,37	417 700,40
	TOTAL V	31 797 850,56	-	31 797 850,56	28 969 074,23
	VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	- 27 875 082,48	-	- 27 875 082,48	- 22 940 791,68
VII RESULTAT COURANT (III + VI)			62 611 984,52	43 544 736,65	
FINANCIERE	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits de cessions d'immobilisations	1 461 375,92	-	1 461 375,92	948 367,61
	Subvention d'équilibre	-	-	-	-
	Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
	Autres produits non courants	1 498 796,17	-	1 498 796,17	1 328 750,82
	Reprises non courantes : transferts de charges	-	-	-	-
	TOTAL VIII	2 960 172,09	-	2 960 172,09	2 277 118,43
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	67 857,19	-	67 857,19	84 111,20
	Subventions accordées	-	-	-	-
	Autres charges non courantes	642 223,55	-	642 223,55	1 595 401,84
	Dotation non courante aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
	TOTAL IX	710 180,74	-	710 180,74	1 679 513,04
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			2 249 991,35	597 605,39	
XI RESULTAT AVANT IMPOS (VII + X)			65 341 969,87	44 142 502,24	
XII IMPOS SUR LES RESULTATS					
				22 156 992,00	14 383 536,12
XIII RESULTAT NET (XI - XII)					
				43 184 967,87	29 759 166,12
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)					
				1 192 790 311,32	1 202 718 408,48
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)					
				1 149 431 344,25	1 172 739 242,56
XVI RESULTAT NET (total produits - total charges)					
				43 184 967,87	29 759 166,12



R. C. Casa. 2 215 I.F. 02 220 308

ETAT DES DEROGATIONS

Au 31 décembre 2009		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NEANT	NEANT

Au 31 décembre 2009		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II.Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

S AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	Montant brut début d'exercice	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	26 015 652,57	2 615 149,40	-	-	-	-	-	28 630 801,97
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	26 015 652,57	2 615 149,40	-	-	-	-	-	28 630 801,97
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	6 221 087,05	646 410,66	-	-	-	405 000,00	-	6 462 497,71
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 221 087,05	646 410,66	-	-	-	405 000,00	-	6 462 497,71
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 304 216 443,77	146 794 639,19	-	36 922 464,59	3 926 435,83	72 156,06	36 922 464,59	1 446 952 491,07
* Terrains	34 892 173,82	-	-	-	-	-	-	34 892 173,82
* Constructions	195 920 629,84	16 291 819,71	-	22 174 449,77	-	-	-	234 386 899,32
* Installations techniques, matériel & outillage	55 102 438,32	55 102 688,26	-	14 748 014,82	1 304 385,54	-	-	1 068 978 735,86
* Matériel de transport	15 936 155,88	511 809,75	-	-	2 622 050,29	-	-	13 825 915,34
* Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	18 606 777,67	805 481,20	-	-	-	72 156,06	-	19 340 103,31
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	38 428 268,24	74 022 839,77	-	-	-	-	36 922 464,59	75 528 643,42

TABEAU DE PROVISIONS

NATURE	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUT TOTAL (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	12 856 900,61	15 219 980,88	-	-	1 523 967,00	-	-	26 553 014,49
5. Autres provisions pour risques et charges	417 700,40	-	463 247,37	-	-	417 700,40	-	463 247,37
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	13 274 601,01	15 219 980,88	463 247,37	-	1 523 967,00	417 700,40	-	27 016 261,86
TOTAL (A + B)	13 274 601,01	15 219 980,88	463 247,37	-	1 523 967,00	417 700,40	-	27 016 261,86

TABEAU DE DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées
DE FINANCEMENT	205 602 058,52	-	84 433 000,00	-	-	-	-
* Emprunts obligataires							
* Autres dettes de financement	205 602 058,52		84 433 000,00				
DU PASSIF CIRCULANT	300 460 384,63	-	300 460 384,63	-	30 960 051,96	105 722 727,26	-
* Fournisseurs	164 499 664,01		164 499 664,01		30 960 051,96		36 501 837,94
* Clients créditeurs consignation	21 864 634,44		21 864 634,44				
* Personnel	577 783,36		577 783,36				
* Organismes sociaux	6 784 485,94		6 784 485,94			6 784 485,94	
* Etat	98 038 243,32		98 038 243,32			98 038 243,32	
* Comptes d'associés	1 415 209,69		1 415 209,69				
* Autres créanciers							
* Comptes de régularisation Passif	6 380 365,87		6 380 365,87				

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

 Fidaroc Grant Thornton	 ERNST & YOUNG
47, rue Allal Ben Abdellah 20 000 Casablanca Maroc	37, Bd Abdellatif Ben Kadour 20 050 Casablanca Maroc

LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A
RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 mai 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 462.665.134,25 dont un bénéficiaire net de MAD 43.184.956,87.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINERALES D'OULMES SA au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur
 (sûretés reçues)

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton International
Faïçal MEKOUAR *Alain Ben Abdellah - Casablanca*
Associé *Tél. : 022 54 48 00 - Fax : 022 29 66 70*

ERNST & YOUNG
 **ERNST & YOUNG**
 37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
 ALGERIA - ALGER
Abdelmejid FAIZ - Fax : (212-2) 2 39.02.96
Associé